
Renvoi au comité des domaines nationaux de l'annonce des dons patriotique du conseil général de la commune de Fruges (Pas-de-Calais), lors de la séance du 24 ventôse an II (14 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité des domaines nationaux de l'annonce des dons patriotique du conseil général de la commune de Fruges (Pas-de-Calais), lors de la séance du 24 ventôse an II (14 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) p. 461;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_31030_t1_0461_0000_17

Fichier pdf généré le 22/01/2023

41

La société populaire d'Auxerre écrit qu'elle a reçu avec la plus grande sensibilité le décret sur la liberté des noirs. « Depuis que notre liberté est conquise, dit-elle, le Français, en consommant un morceau de sucre, ne frémissait-il pas d'indignation, en réfléchissant que cet objet de sa sensualité avoit peut-être coûté 50 coups de fouet et quelques lambeaux de chair au malheureux esclave qui en a cultivé la canne ? Cette loi a le double avantage de faire rentrer dans leurs droits un très-grand nombre d'hommes et de paralyser le commerce de nos ennemis, Anglais, Hollandais, Espagnols ! bientôt la Jamaïque, la Havane vous échapperont : bientôt vous serez écrasés par les débris des fers des victimes de votre tyrannie ; vous éprouverez que partout la liberté suivra de près la renommée, et qu'il est maintenant aussi impossible de faire taire l'une que d'enchaîner l'autre. »

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de salut public(1).

42

Les membres composant la société régénérée des sans-culottes Montagnards, amis de la liberté et de l'égalité, séante à Bayonne, écrivent : « Quand le peuple écrase de sa massue les ennemis de la liberté, quand la Montagne foudroie tous les monstres liberticides, il sort donc encore du marais, de ces reptiles venimeux qui rampent autour d'elle ! Au milieu des trophées de la victoire, d'où viennent sourdement ces mots de paix ! L'infâme fédéraliste renaît-il de sa cendre ? Les vils suppôts des rois sont-ils encore parmi nous ? Eh, quoi ! le sang de nos frères auroit-il teint d'inutiles lauriers ? Non. Il faut à la République une victoire entière ; son glaive ne doit reposer que quand elle sera vengée des monstres qui ont osé l'outrager ; que quand ces hommes impies ne souilleront aucun point du sol français. Que tous les sceptres s'inclinent devant le génie de la liberté ; qu'ils reconnoissent le peuple souverain qui a brisé ses fers, et nous pourrons peut-être oublier qu'il existe des rois. La paix ! la paix dont on parle aujourd'hui, c'est le repos des tyrans ; c'est pour eux le temps de redoubler leurs efforts, et de préparer de nouveaux crimes. Peuple français les combats développent ta vigueur ; ne sors de l'arène qu'après avoir terrassé tes vils adversaires, que quand ils seront réduits à la nécessité de t'imiter ou d'envier ton bonheur. Les Français libres fraternisent avec les sans-culottes de tous les pays ; mais ils n'accordent la paix à des rois, que quand ils les ont vaincus. Qu'ils apprennent, tous ces mangeurs d'hommes, tous ces brigands couronnés, que la foudre nationale ne cessera de gronder sur eux, que quand la République une et indivisible sera affermie sur des bases inébranlables, et que le génie de la liberté planera majestueusement sur toutes les contrées de la France. Représentans d'un peuple libre, frappez, frappez de grands

(1) P.V., XXXIII, 317. Bⁱⁿ, 24 vent. (1^{er} suppl^t) ; J. Sablier, n° 1197.

coups : nous vous seconderons jusqu'à la mort. Les sans-culottes de la société régénérée de Bayonne n'ont pu, sans frémir d'indignation, entendre, à présent, parler de paix : ils n'ont pu voir dans les hommes lâches ou perfides qui propagent cette idée désastreuse que les restes impurs des factions abattues, ou les têtes sans cesse renaissantes de l'hydre aristocratique : ils les rejettent de leur sein avec horreur, sûrs qu'appeler votre attention sur ces nouvelles trames, c'est plus qu'il n'en faut pour vous faire déclarer traîtres à la patrie, et poursuivre comme tels, ceux qui parleront de paix avant la victoire entière. Nations étrangères, hommes esclaves, et tyrans de tous les pays, sachez que les sans-culottes français veulent guerre aux châteaux, paix aux chaumières ; guerre éternelle ou victoire entière. Apprenez que le Peuple, la Convention, la Montagne ne sont qu'un seul faisceau, serré par des liens indissolubles, dont la hache infatigable et terrible, frappe non les peuples amis, non les nations vaincues, mais les tyrans qui les oppriment. »

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de salut public (1).

43

Les membres composant le conseil-général de la commune de Fruges, district de Montagnersur-Mer, département du Pas-de-Calais, annoncent à la Convention qu'ils ont célébré avec enthousiasme, une fête, à l'occasion de la reprise de Toulon ; et qu'ils ont envoyé au chef-lieu du district, l'or, le cuivre, le fer, et 3 cloches du poids de 3,100 livres ; le tout provenant de leur église érigée en temple de la Raison.

Cette commune a fait conduire au magasin de l'habillement, à Arras, 124 chemises, 44 paires de bas de laine, 12 paires de bas de fil, 45 paires de souliers, 2 habits uniformes, 2 vestes, une culotte, une paire de bottes et 5 chapeaux : ils félicitent la Convention sur ses travaux, l'invitent à rester à son poste, et à ne faire ni paix ni trêve avec les tyrans. Enfin, ils demandent la maison ci-devant curiale, pour en faire leur maison commune et y tenir leurs séances.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité des domaines (2).

44

La société populaire de Blois (3) écrit que cette commune datera sa liberté et son bonheur du jour heureux où elle reçut dans son sein le généreux montagnard Garnier (de Saintes) qui, par son énergie, vient de la régénérer, et de démasquer un nommé Roche-Jean, prêtre, qui, depuis trois ans, trompoit le peuple, opprimoit les patriotes, et réduisoit au silence tous ceux qui dédaignoient de s'attacher à son sort. Elle jure par la Montagne, qu'elle sera ferme dans ses principes, et fera une guerre éternelle aux aristocrates, aux modérés et aux intrigans (4).

(1) P.V., XXXIII, 317-19. Bⁱⁿ, 24 vent. (1^{er} suppl^t) ; J. Sablier, n° 1197.

(2) P.V., XXXIII, 319. Bⁱⁿ, 24 vent. (1^{er} suppl^t).

(3) Voir ci dessus, n° 19.

(4) P.V., XXXIII, 319-320. J. Sablier, n° 1197.